

**Objet : Demande d'inscription sur les listes électorales - Election des représentantes et représentants des personnels au conseil de l'UFR LCE - Scrutin des 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2026**

Certains personnels doivent **demandeur leur inscription sur les listes électorales pour obtenir la qualité d'électeur.**

Cette demande est à adresser impérativement dûment complétée et signée :

- Soit déposée directement auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris Nanterre ; Bureau 706 de la DAJI (9h30-12h00/14h00-16h00), **impérativement sur rendez-vous** ;
- Soit envoyée à l'adresse postale suivante (cachet de la Poste faisant foi), envoi doublé d'un courriel à [elections@daji.parisnanterre.fr](mailto:elections@daji.parisnanterre.fr) avant la date et l'horaire limite :  
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles  
Bâtiment Pierre GRAPPIN – Bureau B706  
Université Paris Nanterre  
200, avenue de la République  
92001 Nanterre Cedex

La date limite de réception des demandes d'inscription est fixée au **jeudi 24 mars 2026 à 12 h00.**

**Je soussigné(e) :**

NOM..... PRENOM.....  
DATE DE NAISSANCE ..... TELEPHONE.....

Atteste de la qualité au titre de laquelle je demande mon inscription sur les listes électorales :

- ☐ titulaire enseignante – chercheuse et enseignant-chercheur ou enseignante et enseignant non affecté en position d'activité dans l'UFR LCE, non détaché ni mis à disposition, en fonctions dans l'UFR LCE à la date du scrutin et effectuant un nombre d'heures d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire.
- ☐ non titulaire en fonctions à la date du scrutin qui effectue dans l'UFR LCE un nombre d'heures d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire.
- ☐ personnel de recherche contractuel n'étant pas recruté pour une durée indéterminée et exerçant des fonctions d'enseignement ou de recherche dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ayant des activités d'enseignement au moins égales au tiers des obligations d'enseignement de référence, ou effectuant, en tant que docteur, une activité de recherche à temps plein, conformément aux dispositions de l'article L. 952-24 du code de l'éducation.

**Et demande mon inscription sur la liste électorale**

☐ **Collège B**

**pour l'élection des représentantes et représentants des personnels au conseil de l'UFR LCE, lors du scrutin des 31 mars et du 1<sup>er</sup> avril 2026.**

Date :  
Signature **originale** manuscrite (au stylo feutre ou à bille, bleu de préférence et non photocopiée) :